Image not found or type unknown

Donation de liquidités parents-enfant 100 000 euros

Par **ananda**, le **23/07/2012** à **14:50**

Bonjour,
Mes parents vont me donner 100 000 euros pour que je puisse acheter une maison avec mon conjoint.
Est-il obligatoire de faire acter cette donation par un notaire?
Par ailleurs, mes parents résident en Belgique et je réside en France. Cela fait-il une différence?
Merci d'avance.
Cordialement,
Nathalie

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés